



DEBAT PUBLIC SUR  
LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE  
CONSEILS POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Par Joël Guerry

### Questions préalables

**Vous êtes :**  une femme  un homme

**Vous avez :**  moins de 18 ans  
 entre 18 et 25 ans  
 entre 26 et 35 ans  
 entre 36 et 50 ans  
 entre 51 et 65 ans  
 plus de 65 ans

**Votre profession :**

ouvrier  artisan  employé  cadre  
 profession libérale  agriculteur  étudiant  
 autre

**Vous habitez :**

une grande ville  une ville moyenne  la campagne

**Votre département :** .....

**Vous occupez :**

*un appartement dont vous êtes :*

locataire  propriétaire

*une maison dont vous êtes :*

locataire  propriétaire

**Votre foyer comprend :**

1 personne  2 personnes  3 personnes  
 4 personnes  davantage

**Aviez-vous entendu parler de la PPE avant ce débat ?**

OUI  NON

*Si OUI :*

une fois  parfois  fréquemment

## ← QUESTION PREALABLE

A remplir selon sa propre situation.

### QUESTION 1

## Comprendre

1 | **Au regard des objectifs de la loi de transition énergétique, estimez-vous que la France est plutôt :**

en avance  dans les temps  en retard  
 sans opinion

Que ça soit pour la réduction des consommations que pour le développement des énergies renouvelables, notre pays est très en retard sur ses propres objectifs et aussi par rapport à nos voisins.

## Agir

### 2 | A votre avis, les efforts demandés aux habitants en matière de transition énergétique sont-ils socialement :

- Justement répartis  Injustement répartis  
 Sans opinion

Si vous avez coché «injustement répartis», précisez au détriment de qui : .....

### 3 | À votre avis, par rapport aux autres régions, pensez-vous que la vôtre en fait :

#### *en matière d'énergies renouvelables*

- trop  assez  pas assez  sans opinion

#### *en matière d'économies d'énergies*

- trop  assez  pas assez  sans opinion

#### *en matière de mobilités durables*

- trop  assez  pas assez  sans opinion

## QUESTION 2

Il n'est pas facile de répondre à cette question. Par exemple pour les aides à la rénovation de l'habitat, il y a plus d'aides pour les propriétaires à faibles revenus. Par contre les personnes qui sont en location, vont dépendre des efforts faits par leur propriétaire et malheureusement beaucoup habitent encore des passoires thermiques. Pour l'électroménager performant, les personnes aisées sont favorisées car il n'y a pas d'aides pour ces équipements.

En conclusion, on peut écrire "injustement répartis"

## QUESTION 3

Vous ne savez pas ce que font les autres régions, donc difficile de comparer. Cependant compte tenu de la réponse à la question "Comprendre" précédemment, le pays est très en retard, donc, le mieux est de répondre aux 3 sous-questions : pas assez.

## QUESTION 4

### Choisir

4 | **Par rapport à la perspective d'avoir  
15,6 millions de véhicules électriques  
(la moitié du parc de véhicules particuliers)  
en 2035, diriez-vous que c'est :**

possible :  OUI  NON  sans opinion

pourquoi ? .....

souhaitable :  OUI  NON  sans opinion

pourquoi ? .....

Techniquement c'est sans doute possible en 2035, sans doute avec beaucoup d'aides et un prix de l'électricité bon marché, c'est à dire sans taxes spécifiques comme pour les autres carburants.

Mais si ça concerne la moitié des véhicules particuliers, à un moment, il va y avoir un manque de taxes perçues pour l'entretien des routes et autres, donc probablement qu'un jour prochain, des taxes seront appliquées pour l'électricité des véhicules.

Sur le plan environnement, ces véhicules électriques ne sont pas sans émissions et pollutions. Car leur fabrication en génère, les batteries posent des problèmes de ressources et de recyclage et si la recharge est effectué

avec de l'électricité produite par des centrales thermiques, il y a des émissions de CO2 et si c'est des centrales nucléaires, il y a des rejets quotidiens de radioactivité et de produits chimiques puis il y a les déchets radioactifs à gérer sur des millions d'années.

Ces véhicules électriques avec leur généralisation posent aussi des problèmes d'adaptation du réseau électrique et de pointes de puissance appelée (voir ci-après). La puissance minimale est de 1,8 kW pour une recharge chez soi avec une prise de courant ordinaire sur une durée de 8 à 12 h (attention ceci peut conduire à augmenter votre abonnement pour pouvoir faire fonctionner le lave-linge et autre). Celle-ci devient très importante pour les recharges rapides en 30 mn : 50 kW. Imaginez un jour de départ ou retour de vacances de juillet ou août avec pour de très nombreuses voitures la nécessité de faire une ou deux charges rapides sur leur parcours. Pour ne pas boucher l'autoroute, chaque station de recharge devra avoir une centaine de poste de recharge, soit une puissance nécessaire de 5 000 kW et il en faudra beaucoup, d'où des pointes très importantes sur le réseau électrique à ces moments là.

	MODE 1	MODE 2	MODE 3	MODE 4
<b>Principe</b>	Absence de contrôle de charge	Boîtier de contrôle intégré au câble	Contrôle de charge et intelligence dans la borne	Charge en courant continu
<b>Schema</b>				
<b>Type de prise</b>	Prise 2P+T non dédiée	Prise 2P+T non dédiée ou prise 2P+T dédiée	Borne de charge	Station de charge
<b>Puissance</b>	–	1,8 kW / 8 A maxi (prise non dédiée) ou 3,2 kW / 14 A* maxi limité à 8 A par le mode 2	3,7 kW / 16A maxi mono22 kW / 32 A maxi triphasé	50 kW / 120 A
<b>Temps de charge</b>	Entre 8 et 12h	Entre 8 et 12h	Entre 1 et 8h	Entre 20 et 30 min
<b>Type de charge</b>	Non préconisé pour la charge des voitures	Charge lente occasionnelle	Charge normale à accélérée quotidienne	Charge rapide occasionnelle

La moitié du parc des véhicules particuliers en électrique est bien sûr une aubaine pour les fournisseurs d'électricité dont EDF. Globalement ça fera augmenter la consommation et donc nécessitera une production d'électricité plus importante.

Le mix de 50 % de nucléaire de la loi de transition énergétique est basé sur la production, donc plus la production augmente, plus EDF pourra garder de vieux réacteurs nucléaires tout en respectant ce mix.

Enfin d'autres véhicules peuvent être à faible émission. Il s'agit des véhicules à gaz méthane qui pourrait à terme fonctionner avec du biogaz ou du gaz de synthèse produit par les surplus d'éolien et de photovoltaïque lors des périodes très ventées ou ensoleillées. Il y a aussi les véhicules fonctionnant avec des biocarburants de 2ème ou 3ème génération. Tous ces véhicules seront mieux adaptés à la vie en zone rurale ou semi-rurale.

Donc à la question "possible", il est préférable de répondre "non" compte tenu de toutes les contraintes et impacts précédemment décrits. Il en est de même pour la question "souhaitable".

5 | À votre avis, la réglementation des bâtiments doit-elle favoriser un type de chauffage ? (deux choix possibles)

- ~~oui, les radiateurs électriques~~
- ~~oui, les pompes à chaleur~~
- oui, le chauffage au gaz
- oui, le chauffage au bois
- non, aucun mode de chauffage
- sans opinion



**QUESTION 5**

Dans cette liste, un grand absent : le chauffage solaire avec des capteurs solaires thermiques (pas photovoltaïques). Ceci traduit bien le peu de volonté pour développer les énergies renouvelables dans notre pays et l'omniprésence de l'électricité dans les réflexions, alors qu'elle ne représente en 2016 que 27 % de nos consommations finales (39 % pour les produits pétroliers et 21 % pour le gaz).

Il est difficile de répondre à cette question, car **la première chose que devrait favoriser la réglementation est des constructions à très**

**basse consommation d'énergie, voir à énergie positive** (en principe c'était prévu pour 2020 ?).

Cette question est donc foireuse et **il ne faut pas plébisciter les radiateurs électriques**. Pour ce qui est des pompes à chaleur, la question est incomplète car ce n'est pas la même chose entre une pompe à chaleur qui prend sa chaleur sur l'air, sur l'eau d'une nappe phréatique ou dans le sol avec des sondes géothermiques. Les deux dernières sont relativement performantes alors que la première (sur l'air) s'apparente plus à un chauffage électrique performant, mais avec les mêmes problèmes de pointe lors des grands froids (pire, la pointe est exponentielle au lieu de linéaire pour les radiateurs électriques). Devant l'imprécision du terme "pompe à chaleur", il convient de répondre non.

L'idéal serait de répondre "non, aucun mode de chauffage" mais ça ne contrebalance pas les réponses oui pour les solutions électriques (qui arrange EDF pour garder son nucléaire).

Alors, il reste donc à répondre oui pour le chauffage au bois et oui pour le gaz, mais ce n'est pas parfait, car la ressource bois n'est pas illimitée (pour rester renouvelable) et le gaz est pour le moment majoritairement fossile (mais à terme pourra être d'origine renouvelable).

**6 | S'agissant des efforts à engager pour chacune des énergies renouvelables suivantes, faut-il à votre avis :**

**éoliennes à terre :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

**éoliennes en mer :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

**photovoltaïque :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

**biogaz :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

**bois énergie :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

**hydroélectricité :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

**géothermie :**

- accélérer  ralentir  maintenir le rythme  
 stopper  sans opinion

## QUESTION 6

A nouveau, un grand absent parmi les énergies renouvelables : le solaire thermique.

Globalement pour pouvoir arrêter l'énergie nucléaire, après avoir fortement réduit nos consommations, il faudra des énergies renouvelables et compte tenu de notre retard actuel, il faut accélérer partout.

Toutes ces énergies sont complémentaires. Le photovoltaïque produit plus l'été, alors que l'éolien produit généralement plus l'hiver. Le biogaz et le bois énergie sont stockables. La géothermie est présente toutes les saisons. Quant à l'hydroélectricité, son développement reste limité, mais des installations peuvent être modernisées et de nouvelles techniques apparaissent comme les hydroliennes prévues en aval du barrage de Génissiat. Il sera aussi souhaitable de développer, à partir des barrages existants, des stations de pompage - turbinage pour stocker l'électricité.

**7 | À votre avis, faut-il fixer l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50% de la production d'électricité :**

comme prévu en 2025

en 2030

en 2035

au-delà de 2035

sans opinion

Pourquoi ?... *Il faut que la France sorte rapidement de l'énergie nucléaire.*

## QUESTION 7

**Il faut plébisciter le respect de la loi de transition énergétique (2025) car tous les autres choix repoussent d'autant la sortie du nucléaire.**

Dans l'étude publiée par RTE avec 5 scénarios, il s'agit de privilégier les scénarios Ohm (strict respect de 2025) et Watt (presque respect de 2025 et surtout pas de prolongation de réacteurs nucléaires après 40 ans) ce qui conduit pratiquement à une sortie du nucléaire en 2035.

## QUESTION 8

Comme on est pour la sortie du nucléaire, il est clair qu'il faut fermer d'autres réacteurs que ceux de Fessenheim, dont ceux de Bugey.

Bien sûr, on ne veut plus de l'énergie nucléaire donc il ne faut pas construire d'EPR.

La dernière sous-question est plus ambiguë : actuellement aucun réacteur n'est autorisé à fonctionner au delà de 40 ans. Les premières décisions devraient être prises par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à partir de 2019. De fait cette question, exclue le scénario Watt de l'étude RTE, puisque ce scénario ne prolonge aucun réacteur au delà de 40 ans, et entérine la prolongation à 50 ans.

**8 | À votre avis, faut-il décider avant 2028 :**

**de la fermeture d'autres centrales que Fessenheim :**

OUI  NON  sans opinion

**de l'ouverture de nouveaux EPR :**

OUI  NON  sans opinion

**du prolongement de très nombreux réacteurs au-delà de 50 ans :**

OUI  NON  sans opinion



## Gouverner

9 | À votre avis, les politiques énergétiques de l'État sont-elles :

cohérentes :  OUI  NON  sans opinion

compréhensibles :  OUI  NON  sans opinion

10 | À votre avis, l'accélération de la concurrence dans le secteur de l'énergie a-t-elle un effet positif sur :

la transition énergétique :

OUI  NON  sans opinion

la qualité du service :

OUI  NON  sans opinion

le niveau des prix :

OUI  NON  sans opinion

l'égalité entre les consommateurs usagers :

OUI  NON  sans opinion

## QUESTION 9

On ne peut pas dire que les politiques énergétiques de l'Etat soient cohérentes et compréhensibles tant que l'énergie nucléaire n'est pas réellement soumise au débat.

Actuellement, le présent débat s'appuie, pour le gouvernement, sur les deux scénarios les plus pro-nucléaires de l'étude RTE (Volt et Ampère) : voir page 12 de la synthèse du dossier du maître d'ouvrage.

Un pré-choix est déjà fait sans débat. A nous d'être très nombreux pour remettre en cause ce pré-choix.

## QUESTION 10

L'influence sur la transition énergétique dépend avant tout de la feuille de route que va fixer le gouvernement. On peut cependant répondre oui, car il ne faut pas trop compter sur EDF pour la transition énergétique qu'on souhaiterait sans nucléaire. D'autres entreprises, comme ENGIE, la CNR, etc. sont plus dynamiques et finiront peut-être par mettre EDF au tapis.

Pour les trois autres sous-questions, rien n'est évident, d'autant que les ouvertures à la concurrence se

terminent souvent par le rachat des petites entreprises par les grosses (exemple en cours avec Total) et la constitution de deux ou trois entreprises qui agissent comme des monopoles.

**11 | À votre avis, dans la conduite des politiques énergétiques, les régions et les collectivités territoriales devraient avoir un poids :**

- plus important  
 moins important  
 sans opinion

**12 | A votre avis, le consommateur usager qui veut agir en faveur de la transition énergétique est-il :**

- Suffisamment informé  
 Insuffisamment informé  
 Sans opinion

*Merci de vos réponses*

### QUESTION 11

Avec les énergies renouvelables on s'oriente vers des énergies plutôt décentralisées et il serait logique que les territoires locaux en aient la maîtrise. On peut donc répondre "plus important".

### QUESTION 12

Jugez par vous même votre niveau d'information.

<https://ppe.debatpublic.fr/questionnaire-debat>